



Retraite à 62 ans et inscription France travail

Par Jojo13400

Bonjour le 1 décembre 2025 je pars à la retraite car dans la fonction publique c est l âge de départ mais ce n' est pas celui de l âge légal qui est de 62 ans et 9 mois on m a dit que je pouvais m inscrire au chômage le temps d accéder à l âge légal est ce exact et sur quelle montant vont ils se base je vous remercie

Par kang74

Bonjour

Vous êtes militaire ?

Dans tous les cas, si vous pouvez cumuler ARE et retraite, c'est au prix d'une diminution de votre ARE de 75% SI vous n'avez pas tout vos trimestres .

Je ne vois pas bien ce que vous attendez d'une retraite du secteur privée si vous n'y avez jamais travaillé .

Je vous conseille de prendre rendez vous à la carsat et de vérifier votre compte retraite (quitte à le corriger)

Par Jojo13400

Je ne suis pas militaire mais dans le milieu hospitalier c'est la personne qui s occupe de la retraite publique qui m a informé de cette solution en attendant mon âge légal quant à ma retraite du privé j ai 11 ans et je l aurais qu a 62vans et 9 mois voilà merci